



LE PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'ENTRAIDE

Lorsque le très honorable Roméo LeBlanc est devenu gouverneur général du Canada, il était déterminé à remercier les milliers de personnes qui donnent tant à leurs concitoyens. Il voulait attirer l'attention sur ces héros méconnus qui consacrent bénévolement leur temps et leurs efforts, et une bonne partie de leur vie, au service de la collectivité, sans s'attendre à quelque reconnaissance que ce soit. En 1995, le Prix du Gouverneur général pour l'entraide a donc été établi.



Ce prix rend hommage aux personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour venir en aide aux autres et créer une nation toujours plus avertie et bienveillante. Il permet en outre de reconnaître l'action exemplaire de ces bénévoles, dont la compassion et l'empathie témoignent si bien du caractère national.

Critères d'admissibilité

Ce prix rend hommage à des Canadiens et à des résidents permanents, de leur vivant, qui ont apporté une contribution importante, soutenue et non rémunérée à leur collectivité, au Canada ou à l'étranger.

Processus de mise en candidature

Les mises en candidature peuvent être envoyées directement au Bureau du secrétaire du gouverneur général. Elles seront reçues par la Chancellerie des distinctions honorifiques puis examinées par les membres du Comité consultatif, qui formulera ses recommandations au gouverneur général. Il n'y a aucune date limite; les nominations sont acceptées toute l'année.

Si vous connaissez un ami, un voisin ou un membre de votre collectivité qui mérite une telle reconnaissance, veuillez nous faire connaître leur histoire en remplissant un formulaire de mise en candidature au www.gg.ca/entraide.

Description du prix

L'emblème du prix représente l'altruisme des Canadiens qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le bien des autres. La feuille d'érable symbolise les Canadiens et leur caractère national, tandis que le cœur évoque l'empathie des bénévoles. La main ouverte est synonyme d'une générosité infinie. La main tendue et le cœur soutiennent la feuille d'érable. Les couleurs bleue et or, qui figurent sur le drapeau vice-royal, rappellent le lien entre ce prix et le gouverneur général.

Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide comprend un certificat et une épinglette qui sont remis aux récipiendaires par le gouverneur général ou par les lieutenants-gouverneurs, les commissaires territoriaux, les maires ou les organisations partenaires. Lorsque cela s'avère impossible ou si le récipiendaire demande une présentation anticipée pour des raisons personnelles, le prix sera alors envoyé par la poste.

Pour toute question concernant le Prix du Gouverneur général pour l'entraide, veuillez faire parvenir un courriel à caring-entraide@gg.ca ou composer le 613-993-1803 ou le 1-800-465-6890 (sans frais).

Dernière mise à jour : 2013-04-17